

Rodez, le mercredi 13 juin 2018



Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre fiche d'inscription au pèlerinage et nous vous demandons de nous la retourner avant le 20 juillet 2018, dernier délai, à l'adresse figurant au bas de votre fiche d'inscription. Vous pouvez également vous inscrire par internet sur <http://inscription.hospitalite12.fr>.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations utiles pour faciliter votre inscription :

VOYAGE :

Comme l'an passé, nous allons tous voyager en car. Lors du comité diocésain, nous avons fait le bilan et nous essayons d'apporter quelques améliorations. Plusieurs lignes de ramassage sont prévues. Vous noterez sur la fiche d'inscription le point de ramassage qui vous concerne.

Nous vous demandons de faire un effort pour participer en totalité au pèlerinage, c'est-à-dire de choisir les moyens de transport retenus par les organisateurs (Direction des Pèlerinages et Hospitalité). Le pèlerinage commence par un cheminement collectif vers LOURDES et la voiture doit rester **l'exception**.

Ceux qui se trouvent contraints de venir en voiture participent aux frais généraux (assurance, livret, redevances ...) en s'acquittant de la somme de 40 € correspondant aux dépenses engagées.

HÉBERGEMENT :

L'Hospitalité peut s'occuper de votre hébergement. Vous trouverez la liste des structures retenues par nos soins avec les prix correspondant sur votre feuille d'inscription. Les places sont affectées au fur et à mesure des inscriptions. *Lorsqu'il n'y aura plus de disponibilité dans un établissement, les réaffectations des derniers inscrits dans les autres*

structures seront faites par les responsables de section et MT FABRE, responsable des hébergements.

Les malades seront hébergés côté carmel, au 1^o étage (Sainte Bernadette), au 2^o étage (Sainte Thérèse), et au 3^o étage (Sainte Anne) de l'Accueil Notre-Dame.

AFFECTATIONS :

Nous respecterons dans la mesure du possible votre affectation que vous avez demandée, mais c'est le service auprès du malade qui guidera notre choix. Merci de votre compréhension.

REGLEMENT :

Dans un souci de simplification, nous vous demandons en nous retournant votre feuille d'inscription de joindre votre règlement par chèque libellé à : « Hospitalité Aveyronnaise ». Les chèques ne seront pas remis à l'encaissement avant le 14 août 2018. Pour ceux qui choisissent l'inscription en ligne, ils doivent envoyer le chèque à Chantal Constans.

Pour les ados : nous vous demandons de vous connecter au site de l'hospitalité afin de télécharger les documents suivants indispensables à la prise en compte de votre inscription : engagement jeune, autorisation parentale et lettre aux nouveaux ados.

Quelques jours avant le départ, vous recevrez votre affectation.

En vous inscrivant au pèlerinage, vous vous engagez moralement vis-à-vis de nos frères malades. Tout désistement est source de perturbation, d'erreur et de travail supplémentaire. Il doit rester exceptionnel et motivé. Merci de bien vouloir le signaler impérativement au plus tôt au 07 82 13 62 87. On ne pourra pas accorder des réductions sur l'hébergement en cas de séjour partiel.

Dans la joie des retrouvailles, nous vous disons à très bientôt.

Le bureau